

## Rapport public

**Date d'émission du rapport :** 22 octobre 2025

**Numéro d'inspection :** 2025-1325-0005

**Type d'inspection :**  
Incident critique

**Titulaire de permis :** Huntsville Long Term Care Centre Inc.

**Foyer de soins de longue durée et ville :** Muskoka Landing, Huntsville

## RÉSUMÉ DE L'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : 21 et 22 octobre 2025

L'inspection concernait :

- Un dossier concernant des soins fournis de manière inappropriée/incompétente à une personne résidente

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Prévention et gestion des chutes

## RÉSULTATS DE L'INSPECTION

### AVIS ÉCRIT : Prévention et gestion des chutes

Problème de conformité n° 001 – Avis écrit aux termes de l'alinéa 154(1)1 de la *Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée* (LRSLD).

**Non-respect du : paragraphe 54(3) du Règl. de l'Ont. 246/22**

Prévention et gestion des chutes

Paragraphe 54(3) – Le titulaire de permis d'un foyer de soins de longue durée veille à ce que l'équipement, les fournitures, les appareils et les accessoires fonctionnels visés au paragraphe (1) soient facilement accessibles au foyer. Règl. de l'Ont. 246/22, paragraphe 54(3).

**Ministère des Soins de longue durée**

Division des opérations relatives aux soins de longue durée

**District du Nord**

Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée 159, rue Cedar, bureau 403

Sudbury (Ontario) P3E 6A5

Téléphone : 800-663-6965

Le titulaire de permis a omis de veiller à ce qu'un appareil fonctionnel en particulier dont une personne résidente avait besoin pour la prévention et la gestion des chutes soit facilement accessible au foyer.

**Sources** : Dossiers de santé électroniques de la personne résidente; programme de prévention et de gestion des chutes; entretien avec un membre du personnel.

[704609]